

RAPPORT D'ACTIVITE HANDISUB DU HAUT-RHIN CTD68

Saison sportive : 1 septembre 2023 - 31 août 2024

Mandature 2021-2024



Partenariats

Centre de réadaptation de Mulhouse

- Sport pour tous : une matinée 20/06/2024 avec apnée et scaphandre à la piscine du CRM.
- Huit séances d'initiation apnée et scaphandre pour 4 personnes entre les 16/05 et 27/06/2024, à la piscine du CRM.

Phare

- Initiation apnée et scaphandre, deux demi-journées les 26 et 27/02/2024 pour 4 enfants de 9 à 11 ans.
- Plongée en milieu naturel à la gravière du fort le 22/06/2024 pour 3 des enfants.

Informations fédérales

CACI et baptême PESH (sans licence)

- Sur un fond inférieur à 2 mètres, pas de CACI, si pas de réponse positive au questionnaire. En cas de nécessité d'un CACI, celui-ci pourra être fait par tout médecin.

Accueil PESH

- CACI établi par tout médecin pour un PESH atteint de troubles neuro développementaux et psychiques.
- Pour un PESH atteint de troubles physiques ou sensoriels :
 - le premier CACI devra être établi par un médecin spécialisé : médecin fédéral, ou médecin titulaire d'un DU ou DIU de médecine subaquatique, ou médecine physique et de réadaptation, ou médecin du sport
 - les renouvellements pourront être établis par tout médecin

Formation EH1

- La formation intègre maintenant le MPC.
- Les anciens EH1 gardent leurs prérogatives pour l'enseignement avec les PESH moteurs modérés.
- Les anciens EH1 sans le module complémentaire MPC peuvent encore faire jusqu'en 2025 voire 2026 le stage MPC pour encadrer des PESH MPC modérés. Après 2025/2026 ils devront refaire tout le stage EH1 pour avoir la possibilité d'encadrer du MPC.

Le 03/11/2024

Pascal HECTOR